

BULLETIN MUNICIPAL N°6

Décembre 2016



Sommaire :

- Le mot du Maire
- Travaux
- Limitation vitesse à Bourianne
- Site internet
- Vie associative
- État civil



Chères Jaleyraçoises,
Chers Jaleyraçois,

C'est avec plaisir que mon équipe municipale se joint à moi pour vous présenter notre 6ème bulletin municipal qui va clore cette année 2016. Année riche d'évènements que vous avez pu découvrir dans nos précédents bulletins.

Je tiens à remercier tout d'abord nos employés communaux, dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune. Je leur exprime ma reconnaissance pour la tenue de nos services et de nos abords.

Je souhaite également remercier nos associations et les bénévoles dont les initiatives animent notre commune. Leur implication et leur dévouement sont importants.

Notre commune est un lieu de vie favorable et tout ce qui permettra de mieux vivre ensemble et de nous réunir sera un objectif de continuité pour la nouvelle année 2017.

Il me reste à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, de belles et joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2017 pleine de sagesse et de bienveillance.

Olivier ROCHE

REPAS DES AÎNES 2016



INFOS MINUTES 2016

- L'installation d'un quatrième défibrillateur sur la commune à Bourianne est en projet.
- Depuis quelques mois déjà, les cloches de notre église sonnent de nouveau. Une nouvelle commande électrique gère les sonneries.
- Jeudi 15 décembre a eu lieu le NOËL du RPI Jaleyrac/Arches/Sourniac. Les enfants ayant été très sages et studieux, le Père NOËL a distribué de jolis cadeaux.
- La pose des panneaux de rues et numéros d'habitations se terminent.

TRAVAUX :

Durant l'année 2016 nous avons réalisé des travaux de rénovation à l'école de Lavours, le pont romain, abîmé, sans que personne ne nous ai déclaré l'incident, à fait l'objet de travaux, le mur du cimetière nécessitait lui aussi des travaux de sécurisation. La remise en état du stade de la Sapinière fait aussi parti des travaux, rappelons que ce stade est mis à disposition du FCAM, les féminines jouent sur ce terrain.

En 2017, le gros des travaux va se porter sur la réfection de la voirie d'EMBRASSAC, c'est l'entreprise BERGHEAUD qui a remporté le marché, après un appel d'offre géré par le CIT (Cantal Ingénierie Territoire) qui assurera aussi le suivi des travaux. Début des travaux premiers trimestre 2017.

L'église, et notamment les cloches et la couverture du clocher (mise en place de pare-neige) seront aussi au programme.

LIMITATION DE LA VITESSE SUR LA D38 A BOURIANNES :

La D38 qui traverse Bourianne, est limitée à 70 km/h, cependant de nombreux usagers ignorent cette limitation et traversent Bourianne à des vitesses élevées. La D38 est une départementale très utilisée par de nombreux véhicules (automobiles, poids-lourds). Les riverains de cet axe sont confrontés à ces vitesses et ne se sentent pas en sécurité. Avant qu'un drame n'arrive, nous avons monté un dossier pour demander au Conseil Départemental d'étudier la possibilité de baisser la vitesse à 50km/h au lieu de 70km/h, une copie de ce dossier a été envoyé à Madame la Sous-préfète de Mauriac. nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Les plaques et écritures sur le monuments aux morts ont été rénovés.



SITE INTERNET

Après le succès de la page facebook de la Mairie et du Camping, nous avons décidé de mettre en place un site internet, celui-ci sera disponible début janvier en tapant dans les moteurs de recherche « jaleyrac.fr ». Il vous fournira de nombreuses informations sur la commune, les associations, les animations, les démarches administratives, la disponibilité de location pour la salle de la Sapinière, une page dédiée au camping, des infos sur notre école (tarifs repas, inscriptions, etc.), et bien d'autres choses encore.

TELETHON

Cette année le Téléthon-Jaleyrac s'est tenu à la salle de la Sapinière. Grâce à votre accueil lors de la vente de brioches et pains cuits au four du bourg, mais aussi à votre participation tout au long de la journée aux différentes animations l'équipe du Téléthon-Jaleyrac a récolter la somme de 1801.03€. La journée s'est terminée par un repas convivial, dont le plat principal était un pot-au-feu. Remerciements à la boucherie Gramont, les établissements SIMON de Mauriac, à Clémentine et Cie de Ydes. Et aussi à Philippe QUISSET pour son investissement dans le balisage de la randonnée et le chauffage du four.

Cérémonie du 11 novembre



ETAT CIVIL

Naissance au bourg de LAZARRE deuxième enfant d'Alice RENAUD et Bastien MASSON, toutes nos félicitations aux parents.

Décès de Alain LAFONT de Lavaurs, à sa famille nous renouvelons toutes nos condoléances.

Concours de pêche à Lavaurs, le dimanche de la fête



TRI SELECTIF

Nous faisons une nouvelle fois appel à votre civisme, en effet, les zones d'implantation des containers de tri sont de plus en plus utilisés comme dépotoir de tout et n'importe quoi. Nous vous rappelons que la déchetterie de Mauriac est gratuite et permet d'éliminer les déchets qui ne sont pas destinés aux containers de tri (cartons, lunettes WC, carreaux de verre, casseroles, etc.). Nous joignons à ce bulletin une fiche d'information sur la déchetterie.

De même, les gravats et autres laines de verre, volets, parpaing, châssis en bois, bidons, déchets verts doivent être traités par la déchetterie et en aucun cas déposer dans des décharges sauvages. Ces agissement nous ont contraint à fermer la décharge d'Embrassac qui était destinée au déchets verts.

Randonnée nocturne des associations suivi du casse-croûte



Un aperçu de la décharge d'Embrassac avant sa fermeture

